

Décembre 2022



*Le journal municipal*







Mesdames, Messieurs, chers amis

J'espère que vous allez bien ainsi que tous vos proches.

Je commencerai cet édito par rendre hommage à notre maire honoraire, Claude Vivion, qui nous a quittés le 13 octobre. Comme je l'ai dit lors de la cérémonie religieuse notre commune était en deuil. Il faut saluer toutes les années que Claude a consacrées à notre commune en tant de conseiller mais surtout en tant que maire. Un article lui est destiné à l'intérieur de notre journal communal. Nous aurons l'occasion de l'honorer au cours de l'année 2023.

Nous traversons depuis maintenant bientôt trois années des crises successives : sanitaire, économique, humanitaire, climatologique et énergétique. Je me doute des difficultés que vous rencontrez à différents niveaux suivant vos situations respectives.

Malgré tout, il faut continuer à croire en des jours meilleurs et que les fêtes de fin d'année apportent beaucoup de joie et de bonne humeur dans la vie de chacun d'entre vous avec vos familles.

C'est la raison pour laquelle nous avons décidé avec le conseil municipal d'illuminer nos rues principales et notre centre bourg pour oublier la morosité ambiante. Je remercie les élus qui ont participé au travail qu'il a fallu déployer ainsi que les agents du service technique. Le résultat est superbe vous en conviendrez.

L'année 2023 va être très importante dans le choix de nos projets avec le lancement, je l'espère, du futur lotissement en souhaitant que le contrôle de l'assainissement apporte toutes les réponses à nos problèmes de station d'épuration. L'année va nous permettre de réfléchir, avec un bureau d'études, à la rénovation de la salle de sport ainsi qu'à la création de nouveaux vestiaires pour que nos différents clubs sportifs puissent pratiquer leur sport de façon plus agréable.

Il faudra bien étudier le budget de ces projets car nous subissons également de plein fouet les augmentations des énergies gaz et électricité. Malgré les annonces gouvernementales, les collectivités sont plus impactées que les particuliers avec une hausse du gaz de 250% par exemple. Avec le conseil municipal, nous avons déjà pris des mesures en éteignant une grande partie de l'éclairage public, mais il faudra faire plus.

Nous allons avoir, au début de l'année 2023, le recensement de la population. Un moment important pour notre collectivité. Il faudra réserver le meilleur accueil à nos deux agents recenseurs.

Nous avons la chance d'avoir sur notre territoire une économie dynamique et je tiens à remercier toutes nos entreprises, artisans, commerçants et agriculteurs pour tout le travail accompli.

Le 8 novembre dernier, nous avons eu un accident mortel sur notre commune sur la route d'Yzernay. A la demande de l'entreprise Pasquier, nous avons organisé une réunion avec les services du département ainsi que l'agglomération du Choletais et nos transporteurs pour trouver des solutions afin d'éviter un tel drame. J'ai une pensée pour la famille de la jeune femme qui a trouvé la mort à la suite de cet accident.

Je demande à chacun d'entre vous de respecter les règles du code de la route. Nous avons constaté avec notre radar pédagogique des vitesses, en sortie de bourg, qui donnent le vertige. Un sujet récurrent également qu'est le stationnement sauvage. Pour mémoire nous avons plus de 250 places de parking dans notre commune.

Je vous laisse découvrir les différents articles de notre journal communal et je tiens à remercier tous les associations Cerquoises que nous avons rencontrées le 28 octobre pour le dynamisme qu'elles nous ont affiché lors de cette soirée.

Je remercie les adjoints et les conseillers municipaux qui m'accompagnent depuis le début de ce mandat car la tâche n'est pas toujours facile. Un grand merci également au personnel communal car sans eux rien n'est possible surtout avec les situations que nous connaissons ces dernières années.

Nous aurons l'occasion de nous rencontrer, enfin, lors de la cérémonie des vœux programmée le dimanche 8 janvier 2023. Un temps d'échange très important. L'occasion de remercier Daniel pour les quatre mandats dont deux comme maire au service de notre commune.

Le conseil municipal se joint à moi pour vous souhaiter à toutes et à tous une très bonne année et surtout une bonne santé pour l'année 2023.

Joël POUPARD

## Sommaire

Edito .....	2
Hommage à Claude Vivion .....	3
Vie municipale .....	4
Etat Civil .....	6
Bibliothèque .....	7
Projet éolien du Bocage .....	8
Les artisans d'hier et d'aujourd'hui .....	7
La vie associative .....	13
La vie pratique .....	15

## Journal municipal de la commune des Cerqueux.

Tirage à 500 exemplaires

Directeur de la publication : Joël Poupard, maire.

Commission Communication : Frédéric Point, Béatrice Balada, Michel Le Breton, Nicolas Defrance, Alain Rochais, Céline Thomas.

Crédit photos : Mairie des Cerqueux,

Maquette : Services municipaux

Impression : Connivence

L'édition du présent numéro a été mise en ligne sur le site internet [www.lescerqueux.fr](http://www.lescerqueux.fr) le 04/01/2023.

# Hommage à Claude Vivion

C'est avec tristesse que nous avons appris, le jeudi 13 octobre dernier, le décès de M. Claude Vivion, maire honoraire de la commune des Cerqueux. Il était âgé de 87 ans.

Élu au conseil municipal en 1971, Claude Vivion a marqué la vie municipale des Cerqueux puisqu'il a passé 37 ans à son service. Au cours de cette période, il a côtoyé 54 conseillers municipaux différents quelquefois père et fils ou mère et fils. Il a été le témoin des événements heureux et moins heureux de la vie des habitants des Cerqueux. Il a notamment célébré 79 mariages et enregistré 125 décès sur la commune.

Le 14 mars 1971, à l'âge de 36 ans, Claude Vivion est élu au conseil municipal. A l'époque il n'y avait pas de liste et pas les mêmes moyens de communication qu'aujourd'hui, si bien qu'il n'a appris son élection que le lendemain matin quand Yves Bignonet, alors maire de la commune, est venu lui demander s'il acceptait ce mandat.

Le conseil municipal comptait alors 13 membres et le secrétariat de mairie était assuré par l'instituteur, M. François Joncheray. Il fut remplacé par Mme Marie-Josèphe Faligant le 1<sup>er</sup> septembre 1971.

En 1974, l'entreprise Pasquier est sur le point de construire sa première usine et demande que la commune lui fournisse un camion de pierre et une quinzaine de mètres de buses. Mais, soucieux de son budget, le maire de l'époque se fait un peu tirer l'oreille. Claude Vivion, simple conseiller municipal, provoque alors une réunion de conseil pour répondre à la demande de l'entreprise qui risque d'aller s'installer dans une commune voisine.

En 1977, il est réélu au 1<sup>er</sup> tour et devient adjoint.

Le lotissement des acacias est créé en 1982. C'est le tout premier lotissement communal. La même année, les 11 logements locatifs de la rue du Sacré Cœur sont construits et la station d'épuration est créée.

Au cours de ce mandat, il est amené à assurer l'intérim à la mairie pendant la maladie de Mme Odile Legeai, maire de la commune.

C'est donc tout naturellement qu'en 1983 il est élu maire.

En 1985, la commune achète les terrains qui permettront la création de l'étang, du lotissement de l'Espoir (rue des chênes) et de la construction de la salle de sport en 1987.

1989, il est réélu avec 93 % des suffrages exprimés et reconduit dans ses fonctions de maire. Ce mandat sera associé à un chantier très important : la restauration du « Vieux Logis » et l'installation, en novembre 1994, de la mairie dans cette belle bâtisse. C'est Edmond Alphandéry, ministre de l'économie qui procède à l'inauguration.

En 1995, les électeurs lui renouvellent leur confiance pour un nouveau mandat.

L'évènement le plus marquant de ses différents mandats est sans nul doute d'avoir eu l'honneur d'accueillir, le 13 juillet 1995, M. Jacques Chirac, nouvellement élu président de la République.

Pour sa plus grande fierté, dans l'après-midi, l'hélicoptère présidentiel se pose chez lui à « La Mousserie Neuve ». Le président Chirac vient visiter, de façon non protocolaire, l'entreprise Pasquier qui a pris de mesures pour l'emploi et la réduction du temps de travail.

En 1998, il signe le pacte de jumelage avec la commune de Sao Joao de Lourosa aux Cerqueux. La seconde signature aura lieu durant l'été 1999 au Portugal.

13 juillet 1995 avec M. le Président Jacques Chirac



Le 23 juillet 1989, son ami, Maurice Ligot (décédé quelques jours après lui) lui remet les insignes de chevalier de l'ordre National du Mérite. Une belle reconnaissance.



Fin 1999, suite à la restauration intérieure, c'est l'inauguration de l'église en présence de Mgr Orchamp.

En 2001, après quelques hésitations, il décide de repartir pour un dernier mandat et, pour la première fois, il présente une liste pour les élections. Le plus gros dossier de ce mandat sera la construction de la salle du Cormier. Celle-ci sera inaugurée le 18 décembre 2004.

En septembre 2001, c'est l'inauguration de l'entreprise TRS. Ce projet, qu'il a soutenu parfois envers et contre tous, a permis la création d'une centaine d'emplois aux Cerqueux sans que la commune ne débourse un seul euro.

Grâce à son tempérament « fonceur », il a toujours poussé les élus et ses collaborateurs à aller de l'avant de façon à ce que la commune des Cerqueux soit réputée pour être vivante et à la pointe du progrès.

Nous ne pouvons que saluer toutes ces années et le dévouement de Claude Vivion pour la commune des Cerqueux et son implication au sein de l'intercommunalité.

A son épouse Claudette, à ses enfants, petits enfants et à toute sa famille nous adressons nos sincères condoléances.

## Affaires sociales

**Enfance**—La commission a rencontré Dorianne Brémont qui assurait la direction cet été pour valider sa formation BAFD. Le retour de la période estivale est positif avec une bonne fréquentation des enfants des Cerqueux et de Somloire. L'organisation sur les deux sites (maison de l'enfance et salle Espoir) est à maintenir. L'ensemble du personnel s'est impliqué et il y a eu un bon retour des différents jeunes en stage.

Depuis la rentrée, la fréquentation de la cantine est d'environ 63 enfants par jour avec un pic à 75 enfants certains jours. La nouvelle organisation mise en place avec le service au plat se déroule bien pour les enfants et le personnel.

La majorité des familles utilise bien le système de réservation le vendredi de la semaine précédente. Toutefois, quelques familles ont tendance à régulièrement apporter des modifications au dernier moment.

Suite à différents arrêts de travail depuis le début septembre, l'organisation a dû être modifiée. Une personne a été recrutée pour un remplacement à la cantine et à l'accueil périscolaire du mercredi. Une autre personne sera recrutée en janvier pour un remplacement d'arrêt maladie suivi d'un congé maternité.

En ce qui concerne, l'accueil de loisirs de la Toussaint, on a enregistré une bonne fréquentation (25 enfants en moyenne par jour).



**Projet participation des jeunes à des travaux**—Après discussion, compte tenu de la taille de la commune, la commission trouve qu'il paraît compliqué de trouver des travaux en quantités suffisantes pour un nombre de jeunes indéterminé et préfère accompagner davantage le foyer des jeunes s'il souhaite mettre en place ce style d'action de projets collectifs et valoriser les jeunes au travers d'une subvention plus importante.

**Journal municipal**—Après les commerçants, les agriculteurs, les prochains thèmes mis en avant seront :

- Les activités de services : coiffeuse à domicile, esthéticienne, hypnose, etc.
- Les artisans
- Les agriculteurs restants et la CUMA
- Les grosses entreprises de la zone

**Cérémonie des vœux** - Chaque commission, en lien avec le secrétariat, prépare un diaporama des activités réalisées depuis le début du mandat. Ce diaporama sera présenté par les adjoints.

**Photos anciennes dans le bourg** - Les membres de la commission vont regarder plus en détail ce qui est fait à Maulévrier et Yzernay pour aller plus loin sur cette idée.

## Urbanisme

**Lotissement du Champ Blanc** — Le conseil municipal accepte de vendre le lot n° 35 à M. et Mme Rabier.

**Droit de préemption urbain**—La commune a renoncé à son droit de préemption pour l'immeuble situé 32, rue Amand Michaud.



## Développement et cadre de vie

### Voirie

**Place de la fontaine derrière la mairie** - Les racines de certains arbres vont être tranchées pour remédier au problème des dalles qui se soulèvent.

**Mobilier urbain** : Il a été acheté 2 bancs, 2 tables, 5 bornes de propreté canine et 3 corbeilles.  
Montant : 5 522 € HT.

### Parcours santé :

Un groupe de travail étudie le sujet (audit des équipements, recherche modèle et prestataire etc.) Un budget de 6 000 € est attribué pour la création d'un nouvel espace et la rénovation de l'existant. Le groupe de travail doit aller visiter différents sites.



**Ancien écopoint** - Le site a été nettoyé. L'entreprise Bouchet doit encore évacuer son stock de graviers.

**Jachère fleurie** - Revoir pour 2023 la bonne utilisation des surfaces ceci au vu du peu de résultat dû à la sécheresse.

**Élagage**—Un devis a été signé avec l'entreprise Colonnier pour l'élagage d'une quinzaine d'arbres.

**Parking local des associations** — Il faudra remettre des pierres pour empêcher le stationnement des poids-lourds qui dégradent le parking.

**Signalisation**—Des panneaux vont être installés pour matérialiser l'emplacement du parking poids-lourds près du cimetière et l'interdiction aux animaux pour les aires de jeux.

**Sécurité routière**—La vitesse sera prochainement limitée à 30 km/heure sur l'ensemble de l'agglomération.

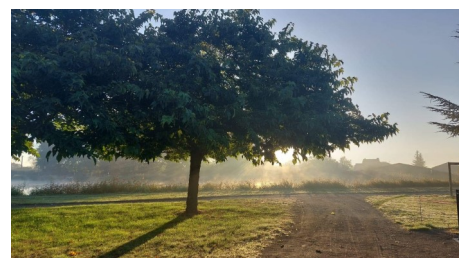
**Illuminations** : Elles donnent entière satisfaction au public. La boîte aux lettres du Père Noël devra être relevée et le courrier transmis à Libourne.

**ESVIA** : malgré une relance par courrier et une par mail, ESVIA ne nous répond pas sur les malfaçons constatées sur certaines peintures routières. A relancer

**Étang** : Deux compteurs doivent être installés l'un sur le puit artésien pour contrôler le puisage (limité à 1 000 m3) et l'autre sur la pompe de l'étang pour contrôler les prélèvements faits pour l'arrosage. A voir au printemps.

Lors de l'opération de vidange faite dernièrement, les membres de l'association de pêche ont constaté qu'il y avait beaucoup de vase dans l'étang (environ 1.50 m à certains endroits). Un curage devra peut-être être envisagé.

**Chemin rural** : Le GAEC VIVION renouvelle sa demande d'acquisition d'un chemin rural qui traverse son exploitation. Des renseignements vont être pris auprès de l'AdC.





## Bâtiments

**Consommation énergétique** : Des tableaux des consommations énergétiques ont été faits pour tous les bâtiments communaux sur plusieurs années. Il apparaît que les consommations sont maîtrisées.

Le marché du gaz naturel a été renégocié pour un an. Le prix va être multiplié par 3.5 fois pour 2023. En ce qui concerne l'électricité, EDF annonce une augmentation de 40 à 60 % et Total Energie annonce une stabilité des prix voire même une légère baisse.



### **Salle du Cormier**

**Nettoyage**—Des devis sont en cours pour le nettoyage des rideaux et le dépoussiérage des rampes.

**Sono**—Des devis sont en cours pour un produit plus simple d'utilisation et le remplacement de 2 haut-parleurs qui sont hors service.

**Matériel atelier** – Un compresseur a été acheté à Espace Émeraude .

## Agglomération du Choletais

### **Environnement**

La ligne de chemin de fer Cholet/Bressuire sera désaffectée. Le terrain sera récupéré par l'Agglomération du Choletais et l'Agglomération du Bressuirais pour créer une voie verte.

**Taxe Enlèvement Ordures ménagères (TEOM)** - Chaque foyer a reçu un courrier l'information de l'augmentation de la TEOM qui passe de 9.11 % à 11.6 %. Le maire rappelle qu'à l'époque de la Communauté de Communes du Bocage, le taux était supérieur à 12 %. Une information sera faite dans le bulletin municipal

**Composteur** - La participation de l'AdC pour l'achat d'un composteur passe de 20 à 50 € à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2023. Cette participation est versée sous la forme d'un bon d'achat qui peut être téléchargé sur le site [www.cholet.fr](http://www.cholet.fr)

**Assainissement** – Les contrôles réalisés par la société Hydratop sont en cours et doivent être terminés au début du mois de janvier. Si ce n'est pas déjà fait, vous devez prendre rendez-vous avec M. Chessé au 06.07.90.88.99

**Chauffage** — Il y a un gros problème de régulation du chauffage. Celui-ci fonctionne correctement mais ne s'arrête pas. L'entreprise Dalkia, chargée de la maintenance, ne semble pas trouver de solution. Voir auprès d'entreprises spécialisées pour un audit complet de l'installation.

**Clôture des aires de jeux** : les poteaux qui encadrent les portillons des aires de jeux bougent. Certains devront être changés.

**Eglise** – Suite à la visite de la Sté Gougeon, prestataire en place pour l'entretien du campanaire, un devis a été établi pour le changement de l'armoire de sécurité (2 394 €). La société Bodet a été contactée pour un devis comparatif. Elle ne préconise pas le changement de cette armoire. Le contrat de maintenance de l'entreprise Gougeon a été résilié et un nouveau contrat a été souscrit auprès de l'entreprise Bodet. .

**Verrière Mairie** - Un contact a été pris avec une société Choletaise pour le remplacement ou le réaménagement de la verrière.

**Externalisation de la mission d'instruction des autorisations d'urbanisme** – Le conseil municipal approuve le recours à un prestataire privé pour l'instruction des autorisations et actes relatifs à l'application du droit des sols et d'approuver à cet effet, l'avenant n°1 à la convention de création du service commun.

**Taxe d'aménagement** – Cette taxe a été instaurée en 2010 aux Cerqueux. Le taux communal est fixé à 2 %, il s'ajoute au taux départemental (2.5 %) et à la taxe départementale sur l'architecture (0.40 %). La loi de finances 2022 prévoyait que la taxe d'aménagement devait être perçue par l'EPIC, soit l'AdC en ce qui concerne la commune. Ce qui aurait eu un impact financier important pour la commune. Cependant, cette partie de la loi de finances a été abrogée par une commission mixte paritaire du Parlement.

**Convention de mutualisation des services** – Le conseil municipal approuve le renouvellement de la convention de mutualisation du service « Evènements-Propreté-voirie » qui permet le prêt de matériel pour certaines manifestations. Le maire est autorisé à signer ladite convention.

**Terrain de foot** : La commune d'Yzernay ayant voté contre la mise en place d'un terrain de foot sur la commune des Cerqueux, il faut maintenant réfléchir à une éventuelle réfection du terrain actuel.

**Photovoltaïque** : Réfléchir à l'opportunité de mise en place de panneaux photovoltaïques sur les bâtiments communaux (atelier communal, ombrières sur parking, salle de sport).

**Salle de sport** – Le CAUE a transmis, ce jour, sa nouvelle proposition pour le projet de vestiaires et de salle de convivialité. En ce qui concerne la rénovation énergétique de la salle de sport, 4 économistes ont été contactés. Trois ont répondu et seulement deux offres étaient recevables. Le groupe de travail doit se réunir pour discuter des projets.



**Ajustement des allocations compensatrices** – Suite à l'intégration de la compétence Défense Extérieure Contre l'Incendie, le montant des allocations compensatrices a été révisé par la Commission Locale d'Évaluation des Transferts de Charges (CLECT). Le conseil municipal approuve la procédure de révision et le montant de l'attribution de compensation qui en découle, soit 297 093 € à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022.

**Convention Territoriale Globale** – Le maire remet une note explicative aux conseillers municipaux. La Convention Territoriale Globale (CTG) est gérée au niveau de l'AdC. Elle traite de la parentalité, de la petite enfance et de la jeunesse. Elle vient remplacer le contrat enfance jeunesse qui arrive à échéance à la fin de l'année. Cette convention permet aux communes de percevoir des aides financières pour l'accueil périscolaire et l'accueil de loisirs (environ 10 000 € par an). Le maire est autorisé à signer la convention.

**Social** – Une campagne de sensibilisation est menée dans les communes au sujet du radon. Des dosimètres peuvent être mis à disposition.

## Questions diverses

**Qualité de l'eau** – Les résultats de la qualité de l'eau du captage de Ribou sont disponibles en mairie.

**Lotissement « La Hayère 3 »** – L'ADC est intervenue auprès des services de l'État pour que 30 lots puissent être créés. La consultation pour le choix d'un maître d'œuvre a été lancée.

**Remplacement poteaux téléphoniques** – Suite à un accident de la circulation sur la voie communale n° 3, deux poteaux téléphoniques ont été détruits. Ils devraient être remplacés début janvier.

**Éoliennes** – Afin d'amener les éoliennes sur les lieux d'implantation, l'entreprise devra passer dans des champs au niveau du carrefour de la Robardière. Ce sera peut-être l'occasion de changer le poteau téléphonique endommagé.



**Recensement de la population** – La campagne de recensement aura lieu aux Cerqueux du 19 janvier au 25 février 2023. Le recrutement de 2 agents recenseurs est en cours.

Le conseil municipal décide de fixer la rémunération à 1 680 € brut pour l'ensemble de la mission (réunions de formation, opérations de recensement et frais de déplacement inclus).

**Course Cholet Pays-de-La Loire** – La course passera aux Cerqueux le 23 mars 2023 (sens Yzernay-Somloire). Il faudra prévoir les signaleurs (CAV), l'interdiction de stationnement et le signalage des séparateurs qui sont sur le trajet

**Foyer des jeunes** – Suite à des dégradations, le foyer des jeunes est fermé jusqu'à la date de l'assemblée générale qui sera programmée mi-janvier.

## Finances

### Décision modificative au budget principal

Le conseil municipal décide de faire la modification suivante au budget.

<b>Dépenses de fonctionnement</b>			
Article	Vote 2022	DM	Compte après DM
64111 – Personnel titulaire	240 000 €	+ 5 000 €	245 000 €
<b>Recettes de fonctionnement</b>			
752 – Revenu des immeubles	8 000 €	+ 5 000 €	13 000 €

**Brûlage des déchets verts** – Il est rappelé que le brûlage à l'air libre est interdit. Brûler les déchets expose à une contravention de **750 €** (art. R541-78, 14° du code de l'environnement).

**Réunion des associations** – la réunion du 28 octobre était très intéressante et constructive. Les associations Cerquoises sont très dynamiques.

**Stationnement** – Il est signalé que le stationnement rue St Aubin, devant les maisons de Maine-et-Loire habitat, pose parfois des problèmes. Le stationnement n'est pas interdit.

Des stationnements récurrents sur les trottoirs sont signalés notamment allée des acacias et rue Amand Michaud.

**Boc'en bulles** – L'animatrice qui a été recrutée prend ses fonctions le 3 janvier 2023. Le local qui devait lui être attribué à Yzernay n'étant finalement pas disponible, un endroit devra être prévu dans chaque commune pour travailler et se restaurer. L'association ne devrait pas demander de subvention en 2023

## Carnet

### Naissances

Emma Lelandais-Dutertre 19/10/2022

Eloann Train 21/11/2022

### Mariages

Alban Thibaud et Étienne Germon 29/10/2022

### Décès

Claude Vivion 87 ans 13/10/2022



## Secours catholique



### Partagez vos vacances, devenez famille de vacances

Pour participer au développement et à l'épanouissement d'un enfant, pour contribuer à sa socialisation et promouvoir ses capacités, et pour favoriser son autonomie, accueillez cet été un enfant de 6 à 10 ans !

Les vacances constituent un temps de construction personnelle, dans un environnement favorable à la découverte, l'échange et l'écoute. En ouvrant votre maison, vous partagez une rencontre humaine bénéfique pour un enfant, pour sa famille et pour la vôtre.

Nous accompagnerons votre démarche dans l'esprit qui nous anime : désintéressement, respect des différences et des croyances religieuses, reconnaissance des richesses et des capacités de l'enfant, discrétion sur son passé et sur sa famille.

Pour partager la chaleur de votre foyer cet été, contactez-nous

- ◆ au 02 41 88 85 65
- ◆ mail : [afvdev.490@secours-catholique.org](mailto:afvdev.490@secours-catholique.org)
- ◆ Secours Catholique, 15 rue de Brissac, 49000 Angers



En poussant la porte de la bibliothèque des Cerqueux vous verrez que ce n'est pas seulement un lieu avec des rayonnages de livres, mais c'est avant tout un espace de rencontre, de partage, d'accueil autour d'animations très variées.

- ⇒ Accueil régulier des classes de l'école autour d'un thème préparé par Géraldine (bibliothécaire communale)
- ⇒ Spectacle « clé amulette » le jeudi 10 février proposé par la compagnie « six monstres »
- ⇒ « Coding goûter » le mercredi 5 octobre, animation numérique encadrée par Olivier et Pierre, 2 intervenants du réseau des bibliothèques de l'Agglo du Choletais. A l'aide du codage, les enfants pouvaient créer leur propre jeu vidéo, animer leur personnage... On code en s'amusant.
- ⇒ Participation au prix P.O.P . Un prix qui met en avant une Première Œuvre Publiée par un auteur francophone. Le coup de cœur de la sélection a été attribué à Alain Mascaro pour « avant que le monde ne se ferme ».
- ⇒ Une nouvelle édition du Voyage Lecture : « MonstroLivres », un projet entre la bibliothèque, l'école , et les familles autour d'une sélection de livres traitant du même thème, cette année les monstres. L'objectif du voyage lecture : donner le goût de la lecture.
- ⇒ Des histoires tout en douceur pour les petits mardi 29 novembre en partenariat avec le R.P.E (relais petite enfance), avec le tapis lecture sur le thème de la maison. Un moyen de partager avec les tout-petits des histoires sur l'hygiène, le sommeil, l'apprentissage à la propreté, les moments en famille .
- ⇒ La hotte du père Noël, lundi 19 décembre, un jeu où les enfants ont dû aider les lutins du Père Noël à retrouver les jouets avant la grande distribution...

Un programme d'animations riche et varié que vous pourrez retrouver en 2023, mais avec des nouveautés bien sûr.

Notamment le prix « les tout-petits lisent aussi » qui débutera en janvier 2023, un projet entre les bibliothèques, les structures petite enfance et les familles à destination des enfants de 0 à 3 ans.

Nous avons également en projet d'ouvrir la bibliothèque aux assistantes maternelles un jeudi matin par mois dès le mois de janvier.



## Horaires

Mardi	de 16h30 à 18h30
Mercredi	de 10h à 12h
Samedi	de 10h à 12h

## Pratique

Bibliothèque Les Cerqueux  
3, Rue du Sacré Cœur  
Tél : 02.41.29.25.83

Courriel : [bib\\_cerqueux@choletagglomeration.fr](mailto:bib_cerqueux@choletagglomeration.fr)

## Portail e-changes :

<https://e-changes.cholet.fr>



# Le projet éolien du Bocage se concrétise

Depuis de nombreuses années, les sociétés David Energies et RWE Renouvelables France – ancienne équipe de développement Nordex - travaillent à la réalisation d'un parc éolien sur les communes des Cerqueux, Somloire et Yzernay. Il s'agit d'un projet de 8 éoliennes réparties sur les trois communes, qui produirait plus de 50 GWh d'électricité par an, ce qui correspond à la consommation électrique domestique d'environ 11 000 foyers (chauffage compris). La hauteur des éoliennes est de 125 et 150 mètres en bout de pale.

## Un travail de longue date avec les acteurs locaux

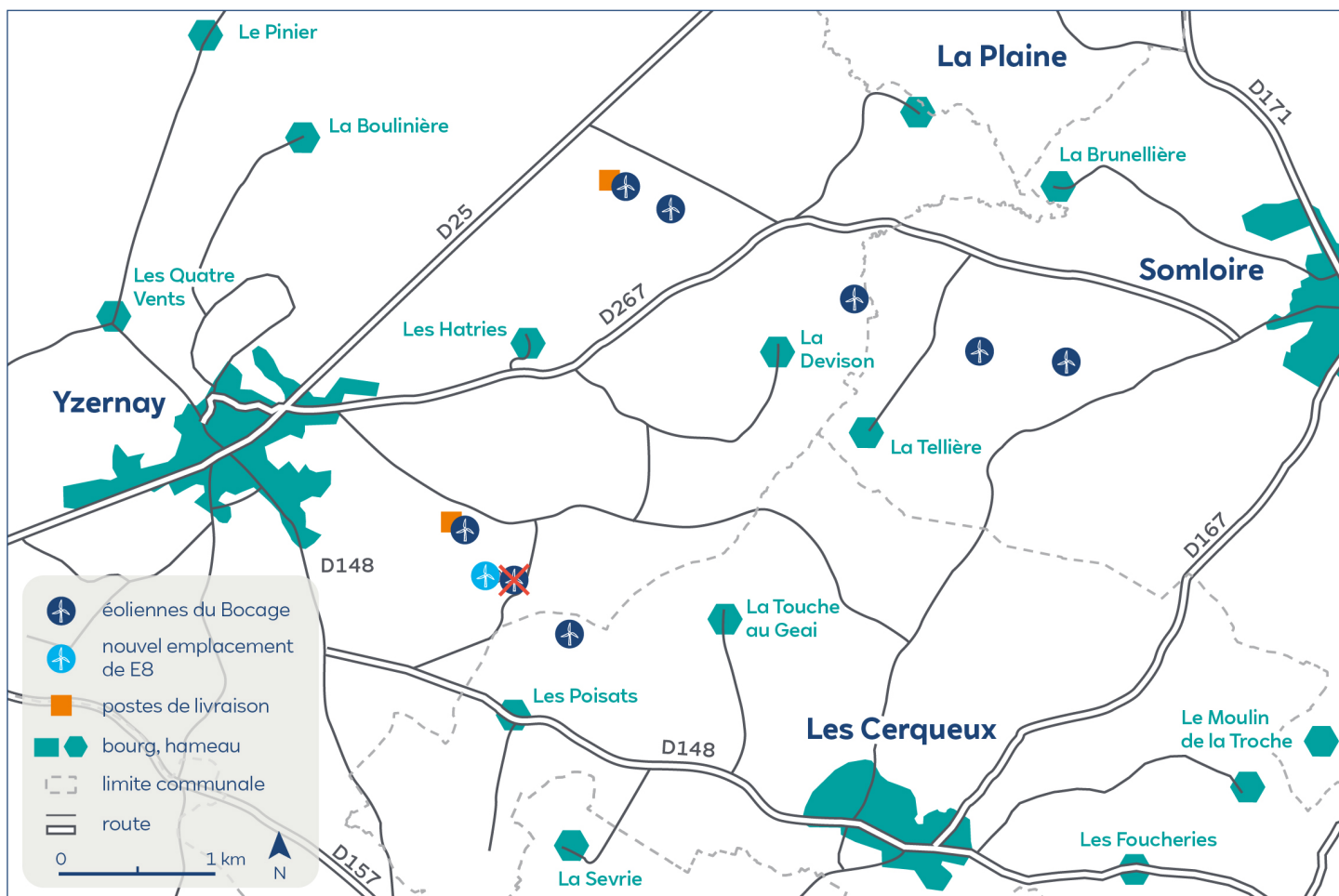
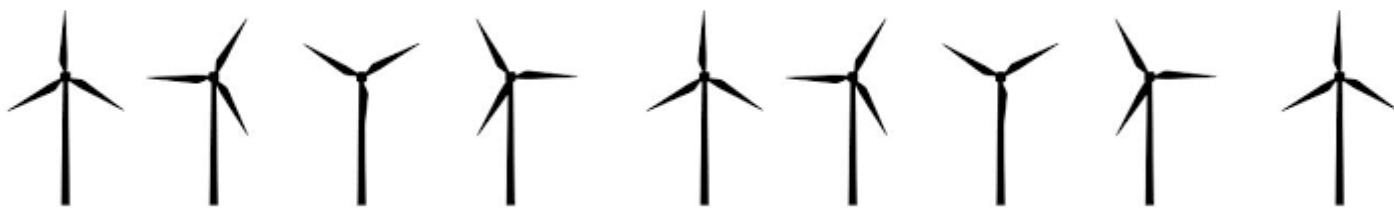
Le projet a été initié en 2004, et les études de faisabilité, techniques et environnementales (acoustique, paysagère, écologiques...), ont duré jusqu'en 2014. Le dossier de Demande d'Autorisation Environnementale a été déposé auprès de la Préfecture de Maine-et-Loire en 2014. Le projet a été autorisé en août 2016.

Suite à un recours administratif déposé fin 2016, la décision du second jugement a eu lieu en juin 2022 et impose une régularisation du déplacement de l'éolienne E8, annulée en première instance, ainsi qu'une mise à jour des pièces administratives pour que le projet puisse être définitivement autorisé et construit. Un dossier de régularisation sera donc déposé en Préfecture d'ici la fin de l'année 2022.

## La prochaine étape : l'enquête publique complémentaire de régularisation

Au premier semestre 2023 aura lieu une phase d'enquête publique complémentaire de régularisation qui portera sur les mises à jour du projet liées au déplacement de l'éolienne E8.

En cas d'obtention de l'arrêté préfectoral complémentaire d'autorisation en 2023, le chantier pourra débuter en 2024, pour une mise en service prévue en 2025.





# Les artisans d'hier et d'aujourd'hui

De nombreux métiers qui existaient au début du 20<sup>e</sup> siècle ont aujourd'hui disparu :

**Les tisserands** — On a compté jusqu'à 4 tisserands, Émile Thomas, Élie Drochon, Mathurin et Théodore Vaillant, qui tissaient des draps solides et inusables.

**Les tricoteuses** — Avec la laine fournie par leurs clients, Victoire Auger et Ida Augereau tricotaient sur mesure des pulls, des chaussettes, des flanelles, etc.

**Les brodeuses** — On les voyait près de la fenêtre, les yeux rivés sur leur ouvrage, calligraphier patiemment sur le tissu des initiales ou des dessins. Juliette et Cécilia Pilet sont celles qui ont exercé le plus longtemps.

**L'ajoureuse** — Victoire Gabet préparait le travail des brodeuses en tirant les fils pour faire des jours sur les draps ou sur les services de table.

**Les mercières** — Léontine Bernard vers 1926, puis, beaucoup plus tard, Yvonne Body ont vendu des articles de mercerie.

**La modiste** — Marie-Françoise Drochon, fabriquait des chapeaux mais la plus grande partie de son travail consistait à les « habiller » d'un voile noir pour les deuils.

**Les lingères** — Eugénie Pilet, Marie Chupin, Séraphine Humeau, Eugénie Michaud, Clémentine Florisson, allaient de maison en maison pour entretenir le linge de leurs clients.

**Les laveuses** — Rosalie Ménard en 1926 et Marie Brémond en 1954 assuraient ce dur métier qui a totalement disparu avec les machines à laver le linge.

**Le sabotier** — Eugène Cesbron fut le dernier sabotier des Cerqueux.

**Les cordonniers** - Au début du 20<sup>e</sup> siècle on comptait deux cordonniers : Elie Drochon et Edouard Faligant. Ce dernier a exercé la profession jusqu'à la 2<sup>e</sup> guerre mondiale. C'est son fils qui a pris la suite. Après la guerre l'activité a évolué : les deux frères, Pierre et François se sont mis à la fabrication de chaussures sur mesure. Ils ont employé jusqu'à une dizaine de personnes. L'entreprise a fermé en 1979.

**Les couturières** — Entre 1911 et 1954, on dénombrait de 7 à 13 couturières à leur compte. Elles allaient chez les particuliers effectuer des travaux que les mères de familles, occupées par leurs activités familiales et agricoles, n'avaient pas le temps de faire. Les demoiselles Mainchain ont exercé cette activité jusqu'en 1976.

**Les coiffeurs** — Auguste Grégoire dit « Gugute », qui avait plusieurs cordes à son arc, était également coiffeur. Le dimanche, avant la messe, on faisait la queue pour se faire raser ou couper les cheveux. Amand Mainchain était également coiffeur. Il louait une pièce à l'hôtel Girard où il exerçait son activité le soir.

## Un p'tit coup de fil

Tous les métiers mentionnés ci-dessus n'ont pas totalement disparu. Julie Roy est couturière.

**Julie, quel est votre parcours professionnel ?**

J'ai suivi mes études à Cholet. Tout d'abord au Lycée Jeanne Delanoue où j'ai obtenu un BEP « Métiers de la mode » puis au lycée de la Mode pour un Bac STI Génie mécanique option matériaux souples et un BTS Modéliste.

**Quand avez-vous créé votre entreprise ? Quelles sont vos activités ?**

En janvier 2011, j'ai créé mon entreprise « Un p'tit coup de fil ». C'est un service de retouches et de création de vêtements de cérémonies.



## Pourquoi avez-vous fait le choix de la commune des Cerqueux.

Je suis installée sur la commune de St Aubin de Baubigné dans ce qu'on appelle « La Basse Commune » mais je suis allée à l'école aux Cerqueux et nous avons toujours été considérés comme faisant partie de la commune des Cerqueux.

## Quelles activités souhaitez-vous développer ?

Je vais développer un nouveau service. Je souhaite aider les personnes à coudre leurs propres vêtements. Pour cela, je vais utiliser les réseaux sociaux pour vendre mes patrons de couture.

Ils seront accompagnés d'un livret explicatif de toutes les étapes à suivre pour fabriquer son vêtement. Ce sera des vêtements pour des femmes, des futures mamans, des mamans qui allaient.

**Julie Roy**

43, La Claie  
79700 St Aubin de Baubigné  
Tél. 06.50.33.29.70

✉ patronsdecouturejulie@gmail.com

www.facebook.com/unptitcoupdfil



## La clé du bonheur

Parmi les nouveaux métiers on retrouve celui de Clémence Chouteau.

### Clémence, quel est votre parcours professionnel ?

Je me suis formée à l'hypnose et au coaching en 2021 avec le groupe Sajece de Cholet. J'ai été diplômée en février 2022.

Il s'agit d'une méthode créée par Camille Griselin. L'hypnose Sajece s'adresse aux enfants et aux adultes. C'est une méthode douce et bienveillante avec des histoires métaphoriques qui vont résonner auprès de votre inconscient pour vous permettre d'évoluer vers du bien-être.

Le coaching est un accompagnement avec des questionnements, des images, des dessins qui va vous permettre de prendre conscience de vos valeurs pour un épanouissement total.

### Quand avez-vous créé votre cabinet ?

J'ai ouvert mon cabinet en mai 2022 suite à la validation de mes diplômes. J'ai arrêté mon activité de salariée pour me lancer à 100 % dans le bien-être.

Accompagner les gens et leur offrir du bonheur est ma priorité. J'ai à cœur de pouvoir ouvrir les réflexions de chacun et partager mon savoir. Je vous propose plus de sérénité en toute simplicité.

Vous pouvez retrouver l'intégralité de ma présentation, mes activités ou encore les produits proposés sur mon site web :

[www.lacledubonheur-clemencechouteau.com](http://www.lacledubonheur-clemencechouteau.com)

✉ [clechout@gmail.com](mailto:clechout@gmail.com)

☎ 07.66.46.04.98



### Rencontrez-vous des difficultés ?

Pour le moment, mon activité est encourageante. Après un accompagnement, je demande à mes clients de me faire un retour. Les ressentis sont très différents pour chacun mais surtout très positifs. A ce stade, la difficulté principale est de me faire connaître hors des réseaux sociaux. Tout le monde n'y adhère pas, voilà pourquoi j'ai décidé de mettre des flyers dans les boîtes aux lettres et les commerces de proximité.



### Pourquoi avez-vous fait le choix de la commune des Cerqueux ?

Je suis installée à mon domicile qui est situé sur la commune de Saint Aubin de Baubigné à 2 kms des Cerqueux mais je suis originaire des Cerqueux. Je souhaitais rester dans une région que je connais et qui m'aide à me faire connaître.

### Quelles sont vos activités ?

Pour l'hypnose je reçois pour différentes thématiques :

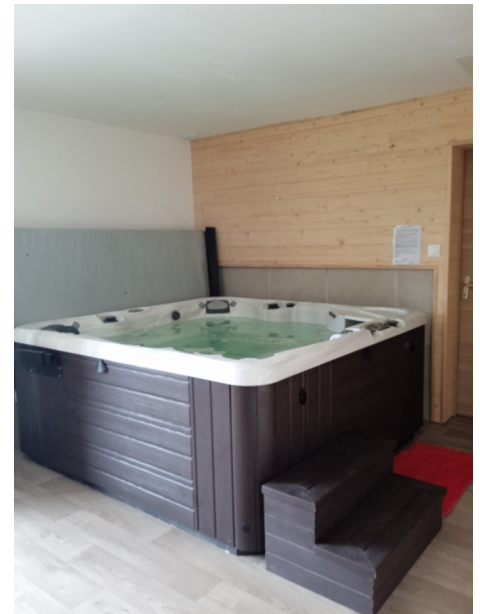
- ◆ Angoisses, anxiété, stress
- ◆ Confiance en soi, lâcher prise
- ◆ Douleurs, dépression, culpabilité, deuil
- ◆ Dépendances (tabac, alcool, sucre, téléphone)
- ◆ Phobies, peurs
- ◆ Minceur
- ◆ Relaxation
- ◆ Sommeil, ronflements
- ◆ Préconception, grossesse, accouchement

### Coaching

- ◆ Confiance en soi, développer son potentiel
- ◆ Être guidé et encouragé dans un projet.
- ◆ Devenir une personne à part entière
- ◆ Atteindre un objectif donné.

### Quelles activités avez-vous développé ?

- ◆ Séances individuelles et personnalisées.
- ◆ Séances collectives
- ◆ Atelier bien-être (hypnose + relaxation en SPA)
- ◆ Interventions en structures (écoles, entreprises, associations).
- ◆ Conférences sur tous les thèmes.
- ◆ Vente de fleurs de bach



### Quels sont vos projets pour votre activité ?

Ayant débuté cette année, je compte vraiment me faire connaître. Je suis présente sur les réseaux sociaux (Facebook, Instagram, LinkedIn).

Pour les fêtes de Noël, je propose deux coffrets cadeaux différents avec une séance d'hypnose de relaxation plus des articles de bien-être.

J'aimerais développer mon activité auprès des entreprises, être à l'écoute des salariés et surtout leur proposer de pouvoir s'apaiser et de retrouver la sérénité est primordial aujourd'hui.





## *Fabienne Courtois—Coiffeuse à domicile*

### **Fabienne, quel est votre parcours professionnel ?**

En 1984, j'ai commencé un apprentissage et j'ai obtenu mon CAP en 1986. Ensuite, j'ai fait des stages de qualification en technique et en coupe.

### **Quand avez-vous créé votre commerce ?**

J'ai créé mon entreprise le 13 décembre 1988. J'ai choisi la commune des Cerqueux parce que j'y ai toujours habité.

### **Quelles sont vos activités ?**

Mon activité essentielle est la coiffure à domicile mais je vends également des produits : shampooing, gel, crème, etc.)

En 34 ans, j'ai coiffé plusieurs générations. Il arrive parfois que des personnes qui ont quitté la région prennent rendez-vous à l'occasion d'un voyage dans le secteur.

### **Quelles activités avez-vous développé ?**

La coiffure à domicile permet d'apporter du confort pour toutes les personnes qui ne peuvent pas ou ne souhaitent pas se déplacer.

Certaines personnes isolées ont peu de visites, cela leur permet de discuter, d'avoir une oreille attentive, la parole se libère plus facilement que dans un salon de coiffure où il y a du passage.

### **Rencontrez-vous des difficultés ?**

Il y en a toujours, on perd beaucoup de temps dans les déplacements, pour les shampooings, l'accès est parfois moins pratique que dans un salon. Et, plus récemment, l'augmentation du prix du gasoil qui est venu grever le budget.



## *Justine Rouger*

### *Institut Nuage douceur*

#### **Justine, quel est votre parcours professionnel ?**

Après l'obtention de mes diplômes d'esthétique, j'ai été salariée dans le spa de la thalasso de St Jean de Monts pendant deux ans, puis je suis revenue dans la région pour travailler à Cholet au spa-Addict pendant 3 ans.

#### **Quand avez-vous créé ce commerce ?**

L'institut a été créé en 2020.

#### **Pourquoi avez-vous fait le choix de la commune des Cerqueux ?**

Étant résidente aux Cerqueux, j'ai décidé de m'implanter ici pour être à proximité de mon travail, dynamiser la commune, apporter du bien-être aux habitants mais également à toutes les communes aux alentours où il y a avait une forte demande, comme Somloire, La Plaine, Coron, Yzernay.

En exerçant aux Cerqueux, je suis proche de ces communes, c'est l'idéal pour moi, comme pour les clientes.

#### **Quelles sont vos activités ?**

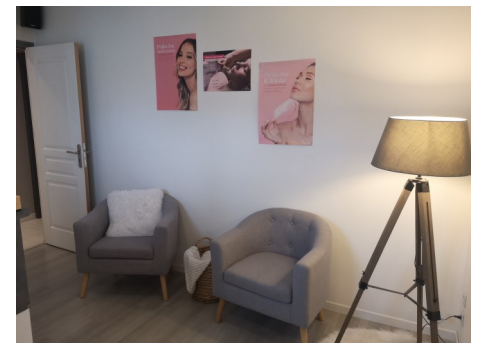
Épilations, soins visage, soins corps, soins mains/pieds.

J'exerce principalement à l'institut mais je propose également de me déplacer au domicile des client(e)s qui sont dans le besoin.

#### **Quelle activité avez-vous développé ?**

Les soins visage qui sont vraiment complets et spécifiques.

Je suis spécialisée dans le soin du corps. Je propose 7 massages du monde.



#### **Quels sont vos projets pour votre commerce ?**

Me développer encore plus en soins corps, la clientèle est toujours à la recherche de nouveautés.

Et à l'avenir, déménager pour avoir un local plus grand et éventuellement accueillir une apprentie ou salariée à mes côtés.

#### **Rencontrez-vous des difficultés ?**

Aucune difficulté à ce jour, le plus dur est passé... 3 confinements dès la première année d'ouverture. Maintenant, le plus dur est derrière moi !



### *Institut Nuage Douceur*

☎ 06.38.16.73.62—institut@nuagedouceur.fr—www.nuagedouceur.fr

## Soleine

Créée en 1996, l'association Soleine compte actuellement 2 structures différentes : les Camélias et Soleine.

Les camélias regroupent 9 logements destinés à des personnes complètement autonomes recherchant le contact et la sécurité. La possibilité est donnée de déjeuner et dîner au restaurant de la résidence Soleine.

Soleine est une résidence autonomie de 24 logements (T1, T1 bis et T2) réservée à des personnes âgées autonomes ou semi-autonomes. La résidence propose les 3 repas, de l'aide à la personne, un bip d'appel d'urgence et des animations les mardis et vendredis.



Même si le personnel est présent 24h/24 et tous les jours de l'année, il n'en demeure pas moins que l'entourage familial et/ou amical est privilégié. La présence de bénévoles est également privilégiée pour l'accompagnement aux animations de semaine ou le dimanche.

Les soins sont assurés par les médecins et les infirmières du secteur. Pédicure, esthéticienne kiné, coiffeur, interviennent également régulièrement à la résidence.

Actuellement tous les logements des Camélias sont occupés. En revanche, 2 appartements sont disponibles à la résidence Soleine : 1 T1 et 1 T1bis.

L'association recherche également du personnel pour travailler le week-end.



## ADMR Maucernay



L'ADMR MAUCERNAY (Maulévrier, les Cerqueux, Yzernay) est une association de proximité au service de la personne à domicile, en milieu rural comme en ville.

Créée il y a plus de 70 ans, elle fait partie d'un réseau national. Grâce à son équipe de bénévoles et de salarié(e)s, elle répond à l'attente du mieux vivre chez soi en maintenant du lien social valorisant.

Notre gamme de services :

### Autonomie

L'ADMR vous accompagne dans les actes quotidiens de la vie (soins d'hygiène, aide au repas, entretien de la maison, accompagnement aux courses, rendez-vous médicaux...) services adaptés aux personnes âgées, en situation de handicap, malades ou revenant d'hospitalisation

### Famille

Nos services de garde d'enfants au domicile, prise en charge des enfants à la sortie des classes, aide aux devoirs, préparation de leurs repas permettant aux parents de concilier vie familiale et professionnelle.

### Accompagnement social et familial

En cas de grossesse, naissance, séparation, maladie, hospitalisation, décès... l'ADMR seconde les familles à leur domicile, veille à leur bien-être et les aide à s'organiser.

### Téléassistance

L'ADMR propose également un système de téléassistance qui permet d'être relié au plateau d'écoute FILIEN, un service pour rester chez soi en toute tranquillité, 24h/24 et 7j/7.



Faire appel à l'ADMR, c'est choisir le professionnalisme, la proximité et la qualité. Offrir un sourire, un peu de temps, de la compagnie, de l'écoute, c'est déjà beaucoup et c'est une expérience humaine enrichissante.

### Rejoignez l'ADMR

De l'humain dans mon quotidien, devenez aide à domicile ou bénévole à l'ADMR.

### Contact

3, rue du Souvenir 49360 YZERNAY

Tél : 02 52 21 02 80

[maucernay@asso.fede49.admr.org](mailto:maucernay@asso.fede49.admr.org)



### Bureau

Présidente :

Hélène AUVINET

Secrétaire :

Odile COUSSEAU

Trésorière :

Martine REULIER





La saison de pêche a commencé le 30 avril par une pêche à la truite. Le soleil, les poissons et les pêcheurs étaient au rendez-vous pour cette journée très conviviale.

La suite de la saison a été ponctuée par plusieurs dimanches matin de pêche aux leurres (pour traquer les carnassiers) et d'un enduro de pêche à la carpe.

Le début de saison a été très bon. Après, en été, avec les attaques du soleil, poissons et pêcheurs ont un peu accusé le coup. La seconde moitié de la saison a été moins prolifique en prise, mais le plaisir de pêcher a toujours été présent chez les pêcheurs.

Pour l'année prochaine, nous vous attendons nombreux pour taquiner les gardons, combattre les carpes ou traquer les carnassiers.

La saison 2023 débutera par la traditionnelle journée de pêche à la truite qui se déroulera le samedi 15 avril.

Suivront les dimanches matin de pêche aux leurres, le concours de pêche à la carpe par équipe et en solo mais aussi l'introduction d'une nouvelle espèce de poisson : « le carassin ».

Alors amis pêcheurs, venez prendre du plaisir et du poisson à l'étang des Cerqueux et, amis promeneurs, venez encourager les pêcheurs ou les poissons !!!

Bonnes fêtes de fin d'année et à l'année prochaine au bord de l'eau

## Dates à retenir pour 2023

- \* 19 février : Assemblée générale
- \* 15 avril : pêche à la truite et vente de cartes annuelles.
- \* 23 avril : ouverture générale de la pêche.
- \* 14 mai : carnassier (pêche au leurre)
- \* 9 au 11 juin : Concours carpe (individuel)
- \* 15 au 17 septembre : Concours carpe (par équipe de 2)
- \* 15 octobre : carnassier (pêche au leurre)
- \* 19 novembre : fermeture de la pêche

## Unc—Anciens combattants—Section des Cerqueux



### 8 mai

Première manifestation à Toutlemonde, journée du souvenir 1939

Étaient présentes les sections de Maulévrier, Yzernay, Les Cerqueux et Toulemonde.

#### Le programme de la journée

Messe et commémoration devant le monument aux morts de toutes les guerres. Ensuite, nous participons au verre de l'amitié.

Le matin nous étions passés déposer la gerbe de fleurs devant le monument aux morts des Cerqueux.

Petite remarque, l'épidémie de covid tend à disparaître.

### 25 juin

Décès du camarade Gérard Augereau. L'assistance était nombreuses aux obsèques, notre section a accompagné sa famille.

Gérard a été bénévole durant toute sa vie dans les différentes associations mais aussi conseiller municipal. Il fut aussi président des AFN à son retour d'Algérie. Notre section te remercie et adresse toutes ses condoléances à la famille.

### 13 octobre

En soirée, nous apprenons le décès de Claude Vivion, ancien maire de notre commune et président d'honneur de notre section. Lui aussi était ancien combattant d'Algérie.

Les camarades étaient présents à sa sépulture.

Merci Claude et toutes nos condoléances à la famille.

### 11 novembre

#### Armistice 1914-1918

La journée se déroule de la même manière qu'au 8 mai. Les quatre sections étaient réunies à Toutlemonde pour la messe de commémoration et le souvenir devant le monument aux morts.

Après le défilé en musique dans les rues de Toutlemonde et le verre de l'amitié, nous rejoignons Maulévrier pour le banquet.

Ce jour-là, la section de Maulévrier était à l'honneur. Pour la première fois un jeune Maulévrais âgé de 16 ans, Baptiste Thibault, était porte drapeau. Il donne un exemple courageux à nos sections et représente cette si importante mémoire de tous nos soldats morts pour la France.

Ce nouveau porte drapeau représente les OPEX (opérations extérieures.)

Toutes nos sections rencontrent le même problème : leurs adhérents sont de moins en moins nombreux et plus très jeunes.

Nous lançons donc un appel aux veuves d'anciens combattants qui peuvent nous rejoindre si elles le désirent ainsi qu'aux jeunes qui peuvent rejoindre la section et être soldats de France.

Il faut sauver ce devoir de mémoire.

Rien n'est obligatoire, c'est seulement toute notre espérance entre camarades.



Les camarades de la section des Cerqueux lors de la commémoration du 8 mai.



La saison dernière s'est achevée sous la convivialité, puisque les manifestations ont pu avoir lieu. Les jeunes ont participé à la fête du mini-basket, qui comme chaque année a eu lieu à la Meilleraie. L'ensemble du club a pu se regrouper pour soutenir l'équipe de Cholet Basket lors d'un de leur match. Aussi, une grosse équipe de bénévoles, principalement des St Paulais, s'est mobilisée pour organiser l'incontournable randonnée des fouaces de st Paul.

Les séniors masculins, après de nombreuses années en DM2 et DM3, ont décidé de mettre un terme à leur aventure. Certains continuent le basket au sein de l'équipe loisir. Un grand merci à eux pour leur implication dans la vie du club.

Après 6 années à la présidence du CSSP Basket, Jérôme Chouteau cède sa place. Nous ne pouvons que le féliciter pour son implication, d'autant qu'il reste parmi les membres du bureau. Linda Chouteau, de la commune de Somloire, devient la nouvelle présidente.

## Composition du bureau pour la saison 2022-2023 :



- \* Somloire : Linda Chouteau (présidente), Magalie Laurand (trésorière), Laurent Festoc (secrétaire), Jérôme Chouteau, Noémie Doublet, Cédric Petit, Lucie Doublet, Lucie Chabauty.
- \* St Paul du Bois : Laura Guignard, Marlène Jacquet.
- \* La Plaine : Steeve Frémondrière (vice président).

Nous sommes toujours en recherche de volontaires pour la commune des Cerqueux. Très heureux que St Paul ait entendu notre appel l'année d'avant. Nous comptons sur vous.

Cette année, le bureau étant un peu plus important que les autres années, nous remercions d'ailleurs vivement les nouveaux venus, des commissions ont été créées pour se répartir les tâches et pouvoir avancer sur des projets. (Survêtements, maillots, fêtes, arbitrage, communication ...)



Pour tous renseignements, vous pouvez consulter le site du CSSP :

<https://cssp-basket.sportsregions.fr/>

Ou nous contacter par mail [cssp.basket@gmail.com](mailto:cssp.basket@gmail.com)

ou par téléphone au 06.71.55.51.53

## Comité des fêtes



Le comité des fêtes compte 17 membres.

Après les deux années de crise sanitaire, nous avons pu, à nouveau, organiser toutes nos manifestations :

- ⇒ Une randonnée pédestre au mois de février,
- ⇒ La chasse aux œufs le dimanche de Pâques,
- ⇒ La marche gourmande semi-nocturne en avril,
- ⇒ Les Cerquo'folies le premier week-end de juillet,
- ⇒ La soirée fluo début novembre
- ⇒ Le réveillon de la Saint Sylvestre.

Malgré l'absence des forains, qui ne sont pas venus sans nous prévenir, la fête a été très réussie. Il faut dire que le programme était très attractif.

Ces manifestations seront reconduites en 2023 sauf peut-être la chasse aux œufs de Pâques qui reste à confirmer.

Nous préparons le programme des Cerquo'folies afin de vous proposer des animations inédites.

Joyeuses fêtes à toutes et tous.



L'équipe du Comité des fêtes avec les « Barjotsdunkers » lors des Cerquo'folies

Le Comité



## La Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères en évolution

L'Agglomération du Choletais a voté en décembre l'augmentation du taux de Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères - TEOM. Pour les contribuables, cette revalorisation sera perceptible fin 2023. Explications.

La collecte et le traitement des déchets sont impactés par la hausse générale des prix. D'une part, le coût de l'énergie et du carburant augmente. D'autre part, les normes françaises et européennes se renforcent considérablement, impactant à aussi le coût du traitement des déchets.

Pour faire face à cette pression, l'Agglomération du Choletais se doit de faire évoluer le taux de Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères.

La plupart des collectivités françaises ont choisi d'augmenter leur TEOM chaque année.

L'Agglomération du Choletais a quant à elle fait le choix d'une augmentation unique du taux : de 9,11% à 11,6%.

Cette augmentation doit permettre de garantir la qualité de service proposé à tous les habitants du territoire. Elle va aussi permettre de prévoir les nouveaux investissements, eux-mêmes impactés par l'inflation, pour la réalisation d'infrastructures répondant aux nouvelles contraintes réglementaires.

Retrouvez un dossier complet sur la TEOM sur Cholet.fr [https://www.cholet.fr/chaines/dossier\\_753\\_taxe+sur+ordures+menageres.html](https://www.cholet.fr/chaines/dossier_753_taxe+sur+ordures+menageres.html)

## Carte déchèterie



Depuis le 1<sup>er</sup> octobre 2022, vous devez impérativement être titulaire d'une carte pour accéder aux différentes déchèteries du territoire de l'Agglomération du Cholet.

Pour l'obtention de cette carte, vous pouvez faire une demande :

- ⇒ En ligne sur le site de Cholet.fr
- ⇒ Par téléphone : N° vert 0 800 97 49 49
- ⇒ A l'accueil de la Direction de l'Environnement—11, rue de l'Abreuvoir 49300 Cholet.

Une carte gratuite par foyer. En cas de perte ou de vol, la délivrance d'une nouvelle carte sera facturée 10 €.

12 passages par an avec des recharges possibles de 5 passages pour 10 € sur l'ensemble des déchèteries.

## Horaires des déchèteries

### Maulévrier

Lundi, mercredi, vendredi et samedi  
9h30—12h00 / 14h00—17h30

### Somloire (écopoint)

Samedi  
9h30—12h00 / 14h00—17h30

## Composteur

L'Agglomération du Choletais propose sur son territoire, une opération de promotion du compostage domestique, en subventionnant (à hauteur de 50 € par composteur) l'achat d'un composteur dans un des magasins partenaires de l'opération.

### Comment obtenir un bon de réduction ?

Il suffit de résider sur le territoire de l'AdC pour obtenir un bon de réduction pour l'achat d'un composteur. Un seul bon de réduction est accordé par foyer.

Pour en bénéficier, vous devez renvoyer à l'AdC (Hôtel d'Agglomération, rue Saint Bonaventure, B.P. 62111 - 49321 Cholet Cedex) le bulletin de réservation en téléchargement sur notre site [www.cholet.fr](http://www.cholet.fr).

Vous recevrez le bon de réduction qu'il vous suffira de présenter pour tout achat d'un composteur auprès d'un des magasins partenaires de l'opération.

## Calendrier de collecte des déchets 2023

## ZONE 23

	JANVIER	FEVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN
D 1	Jour de l'an	M 1	M 1	S 1	L 1 Fête du travail	J 1
L 2	J 2	J 2	J 2	D 2	M 2	V 2
M 3	V 3	V 3	V 3	L 3	M 3	S 3
M 4	S 4	S 4	S 4	M 4	J 4	D 4
J 5	D 5	D 5	D 5	M 5	V 5	L 5
V 6	L 6	L 6	L 6	J 6	S 6	M 6
S 7	M 7	M 7	M 7	V 7	D 7	M 7
D 8	M 8	M 8	M 8	S 8	L 8 Victoire 1945	J 8
L 9	J 9	J 9	J 9	D 9	M 9	V 9
M 10	V 10	V 10	V 10	L 10 Pâques	M 10	S 10
M 11	S 11	S 11	S 11	M 11	J 11	D 11
J 12	D 12	D 12	D 12	M 12	V 12	L 12
V 13	L 13	L 13	L 13	J 13	S 13	M 13
M 14	M 14	M 14	M 14	V 14	D 14	M 14
S 14	M 15	M 15	M 15	S 15	L 15	J 15
D 15	J 16	J 16	J 16	D 16	M 16	V 16
L 16	V 17	V 17	V 17	L 17	M 17	S 17
M 17	S 18	S 18	S 18	M 18	J 18 Ascension	D 18
M 18	S 18	S 18	S 18	M 18	V 19	L 19
L 19	D 19	D 19	D 19	M 19	S 20	M 20
M 20	L 20	L 20	L 20	J 20	D 21	M 21
M 21	S 21	M 21	M 21	V 21	L 22	J 22
J 22	D 22	M 22	M 22	S 22	M 23	V 23
V 23	L 23	J 23	J 23	D 23	M 24	S 24
S 24	M 24	V 24	V 24	L 24	J 25	D 25
D 25 Noël	M 25	S 25	S 25	M 25	V 26	L 26
L 26	J 26	D 26	D 26	M 26	S 27	M 27
M 27	V 27	L 27	L 27	J 27	D 28	V 28
M 28	S 28	M 28	M 28	V 28	L 29 Pentecôte	M 28
J 29	D 29	M 29	M 29	S 29	M 30	J 29
V 30	L 30	J 30	J 30	D 30	M 31	V 30
S 31	M 31	V 31	V 31	M 31		

Collecte des ordures ménagères résiduelles (bac marron) et des emballages ménagers (bac ou sac jaune) > Jeudi des semaines paires.  
Jour férié. Période avec un décalage de jour de ramassage.

Ce calendrier correspond à votre adresse actuelle.



Pour plus d'informations, consulter le "Guide pratique des déchets"



Infos [environnement.cholet.fr](http://environnement.cholet.fr)

Un doute, une question sur le tri ?  
AGGLOMERATION CHOLETAIS - Service Qualité des Déchets  
N° Vert 0 800 97 49 49



## Secrétariat de mairie



2, rue du Vieux Logis  
49360 LES CERQUEUX

Tél. 02.41.55.90.12

Mail : [mairie.cerqueux@orange.fr](mailto:mairie.cerqueux@orange.fr)

[www.lescerqueux.fr](http://www.lescerqueux.fr)

Le secrétariat de mairie est ouvert au public.

Lundi : 9h00—12h15

Mardi : 8h00-12h15 et 15h00-17h30

Mercredi : 8h00-12h00

Jeudi : 8h00-12h15 et 15h00-17h30

Vendredi : 8h00-12h15 et 15h00-17h30

Samedi : 9h00-12h00

**En raison des fêtes de fin d'année, le secrétariat de mairie sera fermé les :**

\* **Samedi 24 et 31 décembre 2022**

\* **Lundi 26 décembre 2022 et**

\* **Lundi 2 janvier 2023.**



Joël Poupard  
Maire des Cerqueux  
et le conseil municipal vous convient à la

### Cérémonie des vœux

Dimanche 8 janvier 2023 à 11h30  
Salle du Cormier

### Concours de dessins—Le Noël des super héros

*Thème* : Le Noël des super héros

*Pour qui* : tous les enfants de 3 à 11 ans qui habitent ou sont scolarisés aux Cerqueux.

*Pour quand* : il faut déposer les dessins au secrétariat de mairie avant le 31/12/2022.



*Jury* : les résidents de Soleine

*Remise des prix* : lors de la cérémonie de vœux.

*Récompense* : un lot pour chacun

## Recensement de la population

Le recensement général de la population aura lieu du 19 janvier au 18 février 2023. Il sera assuré par Mme Sandrine Hasni et M. Olivier Challain.

Le recensement de la population est une **enquête statistique obligatoire**. Il permet de connaître le nombre de personnes vivant en France et de déterminer la population officielle de notre commune.

**Votre participation est essentielle.** Le recensement de la population est un devoir civique simple et utile à tous.

### Le recensement de la population, comment ça marche ?

Vous pouvez vous recenser par internet à partir du 19 janvier 2023 sur le site [www.lerecensement-et-moi.fr](http://www.lerecensement-et-moi.fr)

**Vos codes confidentiels de connexion figurant sur la notice d'information** vous seront remis prochainement dans votre boîte aux lettres ou en main propre par l'agent recenseur. Toutefois, si vous ne pouvez pas répondre par internet, des questionnaires papier pourront vous être remis.

**Vos réponses sont strictement confidentielles.**

Elle seront transmises à l'Insee pour établir des **statistiques anonymes** conformément aux lois qui protègent votre vie privée.

L'agent recenseur, muni d'une carte officielle, est tenu au secret professionnel.

Le recensement de la population est **gratuit** : ne répondez pas aux sites qui vous réclameraient de l'argent.

